Lève-toi et prie « Al-Witr », ô ʿÂ'ishah !

ʿÂ'ishah (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) accomplissait sa prière nocturne tandis qu'elle était allongée devant lui. Lorsqu'il ne lui restait plus que sa dernière prière impaire (« Al-Witr ») à accomplir, il la réveillait et elle l'accomplissait. Dans une autre version : « Lorsqu'il ne lui restait plus que sa dernière prière impaire (« Al-Witr ») [à accomplir], le Prophète (sur lui la paix et le salut) disait à ʿÂ'ishah' : « Lève-toi et prie « Al-Witr », ô ʿÂ'ishah ! »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Signification du hadith : Le Prophète (sur lui la paix et le salut) accomplissait sa prière nocturne tandis que ʿÂ'ishah (qu'Allah l'agrée) était allongée devant lui. Et dans la version de Al-Bukhârî et de Muslim : « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) accomplissait sa prière nocturne tandis que j'étais allongée entre lui et la « Qiblah » à la façon de la dépouille mortelle lorsqu'on prie sur elle. » Et lorsque le Prophète (sur lui la paix et le salut) finissait d'accomplir sa prière nocturne et avant qu'il ne prie sa dernière prière impaire, il la réveillait afin qu'elle aussi la priât. Et dans la version de Muslim : « Lorsqu'il ne lui restait plus que sa dernière prière impaire (« Al-Witr ») [à accomplir], le Prophète (sur lui la paix et le salut) disait à ʿÂ'ishah : « Lève-toi et prie « Al-Witr », ô ʿÂ'ishah ! » Et dans celle de Abû Dawûd : « Jusqu'au moment où il voulait prier « Al-Witr », alors il la réveillait puis elle aussi l'accomplissait. » Ceci signifie que le Prophète (sur lui la paix et le salut) laissait ʿÂ'ishah (qu'Allah l'agrée) dormir le début de la nuit et ne la réveillait que lorsqu'il finissait sa prière nocturne et qu'il ne lui restait que sa dernière prière impaire (« Al-Witr »), alors il la réveillait afin qu'elle puisse se hâter de prier et que la fainéantise ne la replonge pas dans son sommeil. En effet, si elle avait pris son temps, elle aurait sûrement manqué sa prière du « Witr ».

https://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/3565